

10 mars
10h30/12h00

LES FINANCEMENTS EUROPEENS POUR LES TERRITOIRES, LES CLES DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION DES FONDS STRUCTURELS EUROPEENS

Présentation de la formation

En dépit des opportunités financières qu'ils offrent pour les territoires, les programmes européens liés à la politique de cohésion gardent l'image d'une certaine complexité et les priorités stratégiques de l'Union européenne restent bien souvent méconnues des décideurs territoriaux.

Alors que les futurs programmes européens 2021-2027 sont en cours de finalisation, dans un contexte marqué par la crise du Coronavirus et le Plan de relance européen, cette session permettra de décrypter les priorités européennes et les choix stratégiques français, de mieux cerner les critères d'éligibilité et de recevabilité des projets aux Fonds structurels européens, afin d'anticiper et de se préparer à la future programmation. Les participants seront ainsi en mesure de contacter les autorités de gestion des programmes sur la base d'éléments d'information actualisés.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les objectifs stratégiques et le mode opératoire de la politique européenne de cohésion
- Anticiper la future programmation 2021-2027 du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE)

Déroulé

- Rappel du cadre financier et de grandes lignes d'intervention de l'UE dans les territoires
- Présentation du mode opératoire des programmes européens en France
- Premier bilan de la programmation 2014-2020
- Présentation des choix stratégiques français dans le cadre de l'accord de Partenariat
- Etat des lieux de la préparation des futurs programmes
- Échanges et conseils pratiques

Intervenant.e.s

- Christophe MOREUX Directeur du Pôle Territoires et cohésion, AFCCRE
- Véronique MENEZ et Valérie POUGET, Pôle de Politique de cohésion européenne, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- Edita SMAJIC SIMUNOVIC, Chargée de mission au Pôle territorial de la Représentation de la Commission européenne en France